



COMMUNIQUÉ AUX CHEMINOTS

Paris, le 08 juin 2018

LE PROCESSUS PARLEMENTAIRE SE POURSUIT ! LE DÉBAT N'EST PAS CLOS !

Le calendrier législatif du Nouveau Pacte

Ferroviaire se poursuit.

Le 5 juin, le Sénat a voté un texte qui sera soumis

à la commission paritaire

Assemblée Nationale /

Sénat,

vraisemblablement le 11 juin.

Le rapport de force que

l'on a créé doit

permettre de peser sur

le contenu de la première

table ronde « tripartite »

ÉTAT/UTP/OS obtenue

par les organisations

syndicales.

Les Organisations Syndicales ne lâchent rien sur le dossier et continuent à se mobiliser pour défendre l'intérêt des Cheminots.

Le cycle parlementaire n'est pas terminé. Avec l'aide de certains médias, le jeu du Gouvernement est toujours d'actualité : tenter de briser l'UNITÉ syndicale. Mais il n'en est RIEN !

La mobilisation des cheminots reste forte.

Après plus de 25 heures de débats, la Ministre des Transports affiche fièrement que le Sénat a terminé l'examen du Nouveau Pacte Ferroviaire. Elle annonce également que les Sénateurs viennent d'aboutir à un texte enrichi grâce aux discussions qu'elle a menées, par le travail avec les Organisations Syndicales et de co-construction avec les Sénateurs.

La réalité est bien différente, ce sont les Organisations Syndicales, avec les cheminotes et cheminots qui, par leurs actions, ont permis de faire évoluer le texte. Cela reste toutefois très insuffisant.

Rien n'a changé en ce qui concerne :

- L'ouverture à la concurrence ;
- La fin du Statut ;
- La transformation de l'entreprise en Société Anonyme.

Nous souhaitons toujours une reprise totale de la dette ainsi qu'une trajectoire viable du Ferroviaire, sans contrepartie pour les cheminots et sans augmentation d'impôts pour les citoyens.

Nous exigeons un service public de qualité, au service des voyageurs, et un maillage territorial pour que le mode ferroviaire soit LE mode de transport de référence des citoyens français.

Par ailleurs, trop d'incertitudes demeurent, sur le choix des salariés en cas de transfert par exemple, ou l'avenir de certaines lignes.

Trop de choses restent à construire, notamment au niveau de la Convention Collective et dans un temps trop contraint.

Les fédérations syndicales CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT appellent l'ensemble des cheminots à maintenir et amplifier le rapport de forces.